



Protection juridique  
et responsabilité  
personnelle de l'élu

> Pour tout renseignement :  
05 49 32 20 96

# Sécurité élus

Parce que votre mandat vous engage personnellement

## DEMANDE D'ADHÉSION

Je soussigné(e),  M.  Mme Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

## VOTRE MANDAT PRINCIPAL

Fonction :  Président  Vice-président  Conseiller  
 de la collectivité publique :  Conseil régional  Conseil départemental  
 Nom de la collectivité : \_\_\_\_\_

### PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENT et CONSEILLER - Cotisation annuelle TTC 2015

	PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENT ET CONSEILLER
Adhésion individuelle	<b>200,00 €</b>	<b>150,00 €</b>
Adhésion multiple (à partir de 2 adhérents)	<b>170,50 €</b>	<b>128,00 €</b>

## VOS MANDATS COMPLÉMENTAIRES

> **VOUS ÊTES AUSSI ÉLU D'UNE COMMUNE**, à votre cotisation s'ajoute celle ci-dessous

Fonction :  Maire  Adjoint  Conseiller municipal  
 Nom la commune : \_\_\_\_\_ Nombre d'habitants : \_\_\_\_\_

### MAIRE, ADJOINT et CONSEILLER MUNICIPAL - Adhésion individuelle ou multiple - Cotisation annuelle TTC 2015

COMMUNE	MAIRE		ADJOINT ET CONSEILLER MUNICIPAL	
	Adh. individuelle	Adh. multiple	Adh. individuelle	Adh. multiple
jusqu'à 1 500 habitants	<b>63,80 €</b>	<b>54,70 €</b>	<b>15,40 €</b>	<b>13,50 €</b>
de 1 501 à 5 000 habitants	<b>88,50 €</b>	<b>75,60 €</b>	<b>20,40 €</b>	<b>17,80 €</b>
de 5 001 à 50 000 habitants	<b>220,60 €</b>	<b>188,00 €</b>	<b>47,40 €</b>	<b>40,70 €</b>
plus de 50 001 habitants	<b>253,30 €</b>	<b>215,70 €</b>	<b>54,00 €</b>	<b>46,30 €</b>

> **VOUS ÊTES ÉGALEMENT MEMBRE D'UN EPL**, à votre cotisation s'ajoute celle ci-dessous

### MEMBRE D'UN EPL - Cotisation annuelle TTC 2015

Adhésion individuelle	<b>30,00 €</b>
Adhésion multiple (à partir de 2 adhérents)	<b>25,50 €</b>

Fonction : \_\_\_\_\_  
 Nom de l'EPL : \_\_\_\_\_

**Exemple de cotisation pour plusieurs mandats** : si vous êtes vice-président d'un Conseil départemental, maire d'une commune de 4 500 habitants et membre d'un EPL, la cotisation annuelle sera de 268,50 € TTC (150 € + 88,50 € + 30 €)

Type d'adhésion souhaitée :  Adhésion individuelle  Adhésion multiple (à partir de 2 adhérents)  
**Pour toute adhésion multiple, merci de joindre la liste nominative des adhérents** à assurer et leur fonction respective.

Ayant procédé à l'examen des garanties et cotisations proposées par SMACL Assurances, je décide de souscrire le contrat Sécurité élus dont les effets s'appliqueront à compter du lendemain de la date d'envoi du présent bulletin de souscription (le cachet de la poste faisant foi).

Les cotisations ci-dessus correspondent à la cotisation annuelle due pour une année complète.

**N'ADRESSEZ PAS VOTRE RÈGLEMENT, attendez votre appel à cotisation !**

Je n'accepte pas de recevoir des informations sur SMACL Assurances et ses activités

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 2015 Signature : \_\_\_\_\_

Exercice de vos droits - Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de modification, de rectification et de suppression sur vos données, en justifiant votre identité et en adressant votre demande par courrier à SMACL Assurances, Correspondant informatique et libertés, 141 avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, ou par e-mail à [ci@smacl.fr](mailto:ci@smacl.fr).

Contrat assuré par SMACL Assurances

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances  
 RCS Niort n° 301 309 605

